



CE-20-21-14

Proposition adoptée à l'unanimité

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

M. Jean-François Giroux fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Marie Trudel propose d'adopter l'ordre du jour, Mme Kim Laramée seconde.

CE-20-21-15

Proposition adoptée à l'unanimité

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 27 octobre 2020.**

Mme Kim Laramée propose d'adopter le procès-verbal, Mme Marie Trudel seconde.

CE-20-21-16

Proposition adoptée à l'unanimité

**4. Suivi du procès-verbal.**

Secrétaire : Aucun membre du CÉ ne s'est porté volontaire pour assurer le rôle de secrétaire lors des séances.

Débarcadère d'autobus : L'enseignante responsable a observé une amélioration de la sécurité des élèves lors de l'arrivée le matin. Cependant, un travail de sensibilisation pourrait être fait concernant les endroits sécuritaires où déposer les enfants.

Mme Claire Primeau suggère de produire une capsule vidéo avec les Jeunes Leaders visant à promouvoir la sécurité des élèves sur le terrain de l'école.

**5. Parole au public.**

Aucun public.

**6. Droits de parole.**

**6.1 Parole au représentant du comité de parent.**

M. Louis-Philippe fait un compte-rendu de la dernière réunion du comité de parents. Présentation sur l'offre de service prévue pour les élèves EHDA 2021-2022. Un document est disponible afin d'informer les membres.

Le comité de parents a été consulté concernant l'ajout des 3 journées pédagogiques. Les dates officielles sont le 14 décembre et le 5 janvier. La troisième journée sera décidée d'ici la fin 2020.

M. Louis-Philippe propose d'ajouter un point afin de souligner les bons coups.

**6.2 Parole à l'OPP.**

Mme Sara-Christine Rousseau, présidente de l'OPP, est présente pour la séance du conseil d'établissement. Elle fait un suivi concernant la collecte de vêtements. L'OPP est venu porter approximativement 150 vêtements au courant de la semaine du 16 novembre.

Pour combler les besoins en couvre-visage et gourde, l'OPP a obtenu un certificat-cadeau de 200,00\$ de la part du Dollarama de Beloeil. Afin de bien définir les besoins de chaque item, Mme Brigitte Aubé consulte l'équipe-école. Elle fera un retour avec l'OPP.

La prochaine rencontre de l'OPP se tiendra le mardi 24 novembre 2020. Ils évalueront les possibilités de mettre en place le projet de la grande marche.

### **APPROBATION**

#### **7. Planification des Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP).**

Les COSP ont pour but d'orienter les élèves vers leur futur métier ou scolarité. Cette planification permettra aux jeunes de découvrir les nombreuses possibilités qui s'offrent à eux. Cette planification est faite pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle et est réalisée par l'équipe des enseignants du 3<sup>e</sup> cycle. Ce contenu est obligatoire, mais n'est pas évalué.

CE-20-21-17

Proposition approuvée à l'unanimité

#### **8. Planification des cours d'éducation à la sexualité.**

La planification des cours d'éducation sexuelle de chaque niveau est présentée aux membres du conseil d'établissement. Des thèmes ont été définis pour chaque niveau scolaire. Ce contenu est obligatoire, mais n'est pas évalué. Mme Kim Laramée partage un des 3 documents Sway qu'elle présente aux élèves. M. Dany Blain utilise la littérature jeunesse afin de parler des thèmes avec ses élèves du préscolaire.

M. Louis-Philippe se demande si des personnes-ressources sont disponibles pour les enseignants advenant que l'enseignant a un malaise avec un thème. M. Nicolas Jobin nomme qu'il y a des possibilités, mais que ce n'était pas arrivé. Cependant, lors de sujets délicats, il est possible que certains élèves aient envie de se confier ou réagissent. L'équipe d'intervenants (professionnels et TES) de l'école peut aller offrir un support à l'enseignant et à l'élève.

Des ressources externes peuvent aussi être invitées à venir offrir des ateliers.

CE-20-21-18

Proposition approuvée à l'unanimité

#### **9. Autres points.**

Aucun point.

### **ADOPTION**

#### **10. Rapport annuel de l'école – Projet éducatif et Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.**

Malgré la fermeture des établissements scolaires du mois de mars à juin 2020, le conseil d'établissement doit évaluer le rapport annuel de l'école. Un document est présenté aux membres. M. Nicolas Jobin fait la lecture du résumé global.

M. Louis-Philippe Desjardins trouve qu'il manque d'information afin de pouvoir se prononcer. Il se demande si ce serait plus sage de mettre la mention : À surveiller compte tenu de la fin d'année scolaire 2019-2020.

Mme Marie Trudel. Les résultats sont satisfaisants, mais il manque d'informations afin de savoir si des actions sont requises.

Orientation 1 : Améliorer les résultats en lecture des élèves de 1re, 2e et 3e année

Objectif : D'ici 2022, 95% des élèves de 3e année auront 65% et plus en compréhension de lecture à la fin de l'année.

Évaluation du conseil d'établissement :

Orientation 2 : Diminution du nombre d'élèves à risque ou en échec, ayant un plan d'intervention

Objectif 2 : D'ici 2022, 80% des élèves ayant un plan d'intervention auront 65% et plus en français.

Évaluation du conseil d'établissement :

Orientation 3 : Favoriser les interventions cohérentes et harmonieuses.

Objectif 3 : D'ici 2022, le résultat moyen du niveau d'appréciation des élèves et des parents sera de 90%, au sujet de l'encadrement.

Évaluation du conseil d'établissement : À surveiller pour les trois orientations.

M. Louis-Philippe Desjardins propose, Mme Marie Trudel seconde.

CE-20-21-19

Proposition adoptée à l'unanimité

#### **11. Autres points.**

Aucun point.

#### **INFORMATION**

#### **12. Correspondance.**

Aucune correspondance.

#### **13. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement.**

M. Jean-François Giroux s'assure que la capsule 1 a été visionnée par l'ensemble des membres. Trois nouvelles capsules sont disponibles. M. Jean-François Giroux propose de visionner la capsule 2 en groupe.

Mme Kim Laramée partage la capsule 2 afin que nous puissions la regarder. M. Jean-François Giroux proposera un plan afin que certaines capsules soient visionnées en groupe, ceci laissera des traces de la formation des membres.

Plusieurs fiches thématiques sont déposées sur le site. M. Jean-François Giroux fera une liste de suggestion de lecture.

**14. Déclaration de conflit d'intérêts.**

Conformément à l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. I-13.3), les membres du conseil d'établissement qui croit avoir un conflit d'intérêts ou apparence de conflit doivent le déclarer en remplissant un formulaire de dénonciation de conflit d'intérêts.

**15. Autres points.**

Aucun point.

**16. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre.**

M. Jean-François Giroux propose la levée de l'assemblée à 21h35. La prochaine rencontre se tiendra le 26 janvier 2021.

---

Jean-François Giroux  
Président

---

Nicolas Jobin  
Directeur

---

CÉ : Conseil d'établissement  
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes  
CSP : Commission scolaire des patriotes  
CSSP : Centre de service scolaire des patriotes